

DEPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VALSERHONE
COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2022/169

**AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER
UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
AU TITRE DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT**

Le Maire de Valsershône,

Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, déposée le 26 juillet 2022 en application de l'article L.122-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, enregistrée sous le n° AT00103322B0024 sollicitée par SNC PHARMACIE MANNIER (Madame MANNIER Marie-Joseph), pour l'installation d'une pharmacie au Pôle Santé sis rue Sainte Clémence - Chatillon en Michaille - 01200 VALSERHONE.

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant l'avis favorable de la Sous-commission Départementale de Sécurité Incendie et de panique dans les établissements recevant du public réunie le 20 septembre 2022,

Considérant l'avis favorable de la Sous-commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées réunie le 27 septembre 2022,

ARRETE

Article 1 : L'autorisation est accordée.

Article 2 : Les prescriptions émises par la Sous-commission Départementale pour la Sécurité contre les risques d'incendie et de panique et par la Sous-commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées mentionnées dans leurs avis susvisés seront strictement respectées.

Article 3 : Le demandeur peut contester la légalité de cette décision dans les deux (02) mois qui suivent la date de réception du présent Arrêté. A cet effet, il peut saisir le Tribunal Administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Article 4 : Ampliation de la présente décision est transmise au service Départemental d'incendie et de secours et à la Direction Départementale des Territoires pour information.

Fait à Valsershône, le 13 octobre 2022

Pour Le Maire,

Le Maire déléguée à l'urbanisme ;

Françoise DUCRET

Mis en ligne le 25/10/2022